

	<h3>OBJECTIFS</h3>	<p>En application de la nouvelle réglementation, assurer les bases professionnelles et maîtriser les règles de sécurité pour exercer le métier de conducteur routier.</p>
<p>Public : La formation s'adresse aux personnes titulaires des permis C ou EC, en poste au 1^{er} juillet 1995 ou ayant déjà exercé avant cette date et devant conduire un véhicule de plus de 3.5 tonnes de PTAC ou de plus de 14m³ de volume dans une entreprise de transport public de marchandises, ceci au cours de toute période de 5 années consécutives.</p> <p>Méthode :</p> <p>Durée : 3 jours, soit 24 heures réparties comme suit : - 1 heure pour l'accueil des stagiaires - 21 heures de face-à-face pédagogique - 2 heures pour l'évaluation des compétences acquises, synthèse de stage.</p> <p>Nombre de participants 10 maxi</p> <p>Commentaires</p>	<h3>PROGRAMME</h3>	<p>Accueil - 1 heure</p> <p>Bilan des connaissances - 3 heures</p> <p>En matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réglementation et sécurité routière (1 h) * Techniques et comportement en conduite (2h dont 30 mn par stagiaire) <p>Perfectionnement aux techniques de conduite en situation normale comme en situation difficile (dont 1h de conduite individuelle sur route) - 6 heures</p> <p>Actualisation des connaissances de l'ensemble des réglementations du transport, de la circulation et du travail dans les transports, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle - 11 heures</p> <p>Sensibilisation à la sécurité routière et respect des autres usagers - 1 heure</p> <p>Évaluation des acquis, synthèse de stage - 2 heures</p>